

**Sont présents :**

Enseignants : Mme Celma, directrice, Mme Malige, Mme Navone, Mme Coumans, Mme Deixonne, Mme Sayagh, Mme Marcellin.  
Mme Desfours est excusée.

Monsieur Biau, IEN, est excusé.

Mairie : Mr Coulet, Maire, Mme Lastra de Natias, adjointe aux affaires scolaires.

Parents d'élèves élus : Mme Mathé, Mme Thomas Jessica, Mme Roux, Mr Mounis, Mme Thomas Marielle, Mr Chabanis, Mme Frutuoso.

**1- Présentation des membres du Conseil**

---

Monsieur le Maire, Madame Lastra de Natias de retour cette année, les parents d'élèves élus, les enseignantes.

Nouvellement arrivées : Madame Celma enseignante et directrice ; Madame Marcellin qui assure le 1/4 de décharge de direction le mardi (classe CE1-CE2) ; Madame Desfours enseignante brigade (remplaçante) rattachée à l'école, et qui complète le 3/4 temps de Madame Sayagh le jeudi (classe de CP)

Madame Celma tient à remercier toute l'équipe (Mairie et enseignante) ainsi que les parents d'élèves élus pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

**Elections des représentants de parents** : 131 votants pour 255 parents inscrits

Il y a eu 51% de participation pour le vote des représentants au conseil d'école.

6 titulaires : Mr Chabanis, Mme Mathé, Mr Mounis, Mme Roux, Mme Thomas Jessica, Mme Thomas Marielle ; 1 suppléante : Mme Frutuoso

Toute l'équipe enseignante remercie les parents qui ont participé au vote ainsi que les parents élus pour leur investissement dans la vie de l'école.

Dates des prochains Conseils d'école :

Mardi 20 mars à 18h00 : Conseil d'école 2

Mardi 12 juin à 18h00 : Conseil d'école 3

Les parents élus rappellent que, pour tout renseignement ou toute idée à soumettre aux prochains Conseils d'école, les parents peuvent les aborder lors de la sortie de l'école ou bien les contacter par téléphone ou par mail à l'adresse suivante : [parentselevesrestinclairies@laposte.net](mailto:parentselevesrestinclairies@laposte.net)  
Un trombinoscope est en cours d'élaboration.

**2 – Fonctionnement de l'école**

---

**Effectif et répartition dans les classes**

L'école compte à ce jour 161 élèves.

50 élèves de maternelle :

Mme Coumans : PS / MS 26 élèves (20/6)  
Mme Sanche Jacqueline est ATSEM de la classe  
Mme Deixonne : MS/ GS : 24 élèves (11/13)  
Mme Coulet Chantal est ATSEM de la classe

111 élèves en élémentaire :

Mme Sayagh 24 CP (26 en janvier)  
Mme Celma et Mme Marcellin CE1/CE2 : 26 (18/8)  
Mme Navonne CE2/CM1 : 31 (15/16)  
Mme Malige CM1/CM2 : 30 (9/21)

L'année prochaine les 21 CM2 devraient partir au collège et il rentrerait à l'école 18 PS.

**Organisation pédagogique**

Un échange de service est effectué tous les lundis après-midi. Madame Coumans et Madame Deixonne prennent en charge le groupe CE1. Ceci permet d'enseigner l'histoire par niveau de cycle 3 (CE2 avec Madame Navone, CM1 avec Madame Malige, CM2 avec Madame Celma). Par ailleurs, les enfants de CE2 et de CM1 qui sont séparés dans deux classes différentes se retrouvent régulièrement par niveau, notamment en cours d'EPS, d'orthographe et à l'occasion des défis-maths. Un décloisonnement est également mis en place en maternelle l'après-midi.

**Rappel des horaires de l'école :**

**Le matin** : Accueil : 8h50-9h10 maternelle, 8h50-9h élémentaire. / Sortie : 12h maternelle et élémentaire

**L'après midi** : Accueil : 13h50 /14h / Sortie : 17h maternelle et élémentaire.

**Présentation du personnel et du fonctionnement de la cantine et de la garderie.**

Horaires garderie : 7h30/8h50 17h00/18h30

Personnel garderie/cantine : Mme Legrand, Mme Nogaret, Mme Martinez, Mme Pantel. Mme Mangion, secrétaire de l'école, est engagée en renfort pour le temps de cantine. 80 à 90 repas sont distribués chaque jour.

Une personne de la garderie reste devant l'école jusqu'à 17h15 afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste seul. Si un parent a du retard, l'enfant est amené en garderie. Il est rappelé qu'il n'y a plus d'étude surveillée.

**Modalités de l'aide personnalisée**

L'aide personnalisée a lieu en fin de journée de 17h00 à 17h30. Un imprimé est donné aux parents qui doivent le compléter et le retourner à l'enseignante. Cet imprimé indique notamment les jours où leur enfant suit l'aide personnalisée. Les enseignantes se tiennent à la disposition des parents afin de préciser la nature des difficultés rencontrées et de l'aide apportée. Les enfants en élémentaire participant à l'aide ont été répartis entre tous les enseignants de l'école dont Madame Coumans et Madame Deixonne qui ne prennent pas encore d'enfants de maternelle.

**Présentation du RASED**

Le Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté est composé d'un psychologue scolaire, Mme Chartroux, d'un maître spécialisé G (comportement), Mme Arnal, et d'un maître spécialisé E (apprentissages), Mme Clarimont.

Il est à noter que l'école a la chance d'avoir l'accès à un RASED encore complet, avec ses 3 fonctions. Les membres du RASED interviennent sur le temps scolaire et à la demande des enseignants. Tout parent peut s'adresser directement au RASED (voir l'imprimé jaune distribué au cours de la première période).

### **Le Conseil des délégués**

Cette année a été mis en place un Conseil des délégués. Deux élèves (un garçon et une fille) ont été élus délégués dans chaque classe. Outre un rôle d'aide et de conseil auprès des élèves de l'école, les délégués participent une fois par période (5 par an) au Conseil des délégués, afin d'exposer à la directrice les propositions pour l'école retenues dans chaque classe. Les propositions validées lors de ce Conseil, en fonction d'un budget déterminé, sont soumises à Monsieur le Maire ainsi qu'au Conseil des maîtres. Cette initiative permet de développer la participation des enfants à la vie de l'école, leur sens civique ainsi que de les sensibiliser aux possibilités et contraintes liées à la gestion d'une école.

### **3 – Vote du règlement intérieur**

---

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

### **4 - Les locaux scolaires**

---

L'équipe remercie sincèrement la Mairie pour les travaux effectués pendant les vacances scolaires : façade refaite, portail repeint, installation de régulateurs et nettoyage du chauffage dans les classes de maternelle, garde-fous installés devant l'école, mise aux normes de l'installation électrique, ainsi que pour la disponibilité du service technique qui répond présent à chaque appel. Cela a été particulièrement notable et appréciable lors des récentes intempéries.

La mairie a également investi dans un vidéoprojecteur. Une salle sera prochainement aménagée afin d'accueillir tout le matériel utile à son utilisation. L'équipe enseignante est ravie de cet achat car il constitue un outil extrêmement utile dans tous les domaines d'apprentissages.

Un point sur les travaux rendus nécessaires suite aux intempéries sera fait par l'école (tuiles cassées, infiltrations...). Ces travaux devraient intervenir durant les vacances de février. L'école soumettra également les demandes de travaux entrant au budget 2012 avant fin février.

Le chauffage a été mis en route durant les vacances de Toussaint. Il fonctionne et la température est correcte dans les classes.

### **5 – Cantine scolaire**

---

Des problèmes sont constatés dans différentes écoles avec différents fournisseurs. L'appel d'offres est lancé. La décision sera prise en commission au mois de janvier.

Une augmentation de 5 centimes du prix du ticket a été décidée. Monsieur le Maire précise qu'une faible augmentation est appliquée régulièrement car si une augmentation plus lourde intervenait une année, la mairie ne pourrait pas la répercuter.

### **6 - Sécurité**

---

Le PPMS a été mis à jour. Seuls les noms des personnes nouvellement arrivées dans l'école ont été modifiés, les procédures en cas d'accident majeur restent inchangées. Il est rappelé qu'en cas d'accident majeur (tempête, accident de transport de marchandises dangereuses), il est demandé aux parents de ne pas se déplacer pour venir chercher leurs enfants et de ne pas appeler (engorgement de la ligne téléphonique). Seul le Préfet, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, décide de la fermeture d'un établissement. Le suivi des alertes et des décisions officielles peut s'effectuer par l'écoute de France Bleue Hérault (101.1)

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 18 octobre 2011 à 10h10. L'exercice s'est déroulé sans problème, tous les élèves ont été évacués en 2 minutes 05.

### **7 – Projets 2011-2012**

---

Cette année encore, grâce notamment aux subventions allouées par la Mairie, l'école a la chance de pouvoir participer à de nombreux projets et sorties.

projets, sorties, activités sportives et culturelles en cours ou qui ont eu lieu :

- rencontre entre la classe de CM1-CM2 et 3 joueurs du MHSC le 13 septembre
- journée sportive le 22 septembre avec Hérault sport au cours de laquelle les enfants ont pu découvrir des sports qui sortent de l'ordinaire tels que le tir à l'arc, l'escalade, le tchoukball, le tambourin, le hockey...
- sortie au bois pour les maternelles
- cycle natation pour les GS, CP, CE1 et une partie des CE2
- cycle patinoire pour les CM2, CM1 et une partie des CE2
- cycle rugby pour tout le cycle 3 (tournoi le 08/12 à Boisseron)
- le prix des Incorruptibles du CP au CM2
- les défis-maths pour les CE2-CM1-CM2

projets, sorties, activités sportives et culturelles à venir :

- suite au succès qu'a connu le spectacle de contes de Noël l'année dernière, cette animation est renouvelée
- visite du Musée Fabre pour les classes de CP et CE1-CE2 le 2 décembre
- sortie à l'aquarium Mare Nostrum à Montpellier pour les classes de maternelle fin janvier
- classe découverte pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 prévue les 2, 3 et 4 mai 2012 à Camprieu (Gard), axée sur les sciences.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents accompagnateurs sans qui certaines activités ne pourraient avoir lieu, ou tout au moins beaucoup plus difficilement.

### **8 – Coopérative scolaire**

---

Madame Deixonne remercie Madame Marielle Thomas et Madame Jessica Thomas qui ont vérifié les comptes de l'année 2010-2011.

Fin du Conseil : 19h50

Mme Celma remercie tous les participants.